



BULLETIN ADHERENTS N°1 du 29/04/08

ASSOCIATION POUR LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL



Souvenir de la petite fille blonde, qui gambadait dans les chemins de Lozère
Souvenir de la belle jeune fille blonde au sourire merveilleux, qui allait...cheveux au vent
Souvenir d'une jeune maman blonde, la plus belle maman du monde qui écrivait des poèmes
et l'un d'eux commence:

"Mon métier est de te faire des câlins"
je t'aime, plus haut que le soleil.....;

Souvenir d'une nuit glacée, gisante au bord du chemin
Souvenir de cette course éperdue à travers champs
Souvenir de ton dernier regard face à ton assassin
Souvenir de toi, ma petite et grande fille
Souvenir de toi, ma maman.

Tu es partie rejoindre les étoiles qui te fascinaient tant,
Tu es maintenant, l'une d'elles et tu veilles!

Pierre Louis et Maguitta

Le mot du Président

Depuis décembre 96 la famille de Sophie n'a cessé de lutter et d'espérer en la justice. Mais après ces onze années de demandes répétées auprès des appareils de justice irlandais et français, d'attentes, de faux espoirs, la situation a atteint un seuil insupportable. Il fallait de toute urgence amplifier ce combat pour la vérité et la justice en le faisant partager par celles et ceux que l'injustice révolte, qu'ils aient ou non connu Sophie. C'est cela la raison d'être de notre association: un combat qui devient collectif pour savoir ce qui s'est passé et pour réclamer justice. En presque six mois d'existence, nous tous, par adhésion, soutien, ou contribution, avons apporté une certitude au fils de Sophie, à ses parents, à ses frères, celle de ne plus se sentir isolés dans ce combat contre les annonces prématurées et vaines, les fausses certitudes, les blocages de tout ordre. Avec eux, grâce à la force de notre collectif, soyez assurés que beaucoup des actions que nous engageons et des questions que nous posons trouveront prochainement des issues favorables. Jean-Pierre GAZEAU

10 ans de manquements et de dénis de justice :

Sophie Toscan du Plantier, née Sophie Bouniol, a été sauvagement assassinée le 23 décembre 1996 à Dunmanus West (Goleen, co-Cork) en Irlande.

Le corps de la victime est resté près de trente heures à l'extérieur sous une bâche avant que le médecin légiste n'arrive pour procéder aux examens d'usage. L'heure du décès n'a donc pu être déterminée avec précision.

Le crime a eu lieu en Irlande: l'enquête a été principalement menée selon les règles de la loi irlandaise.

Il existe actuellement un présumé coupable sur lequel pèsent des charges très lourdes.

La famille n'a jamais eu accès ni au dossier d'instruction, ni même au rapport d'autopsie. Un recours au civil en Irlande n'a pas abouti.

La coopération policière et judiciaire entre la France et l'Irlande s'est révélée inexistante. Les commissions rogatoires envoyées par les juges français ont été refusées par l'Irlande. Les procédures de justice en Irlande comme en France sont actuellement bloquées. Depuis 11 ans la vérité n'est pas connue et ce crime reste impuni.

Les objectifs de l'ASSOPH

- L'association a pour objectif que la vérité soit établie et que justice soit rendue :

Nous exigeons que toute la vérité soit faite sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier.

Nous exigeons que la justice soit rendue à la famille de Sophie, que le ou les assassins soient identifiés, confondus et traduits devant un tribunal.

- L'association a pour objectif de faire valoir les droits de Sophie Toscan du Plantier en France comme en Irlande

Nous exigeons que les droits de la famille de Sophie Toscan du Plantier, citoyenne française, soient pleinement reconnus et respectés dans la recherche de la vérité et dans les procédures de justice en Irlande comme en France.

Puisque le droit irlandais s'oppose, dans cette affaire, à un principe élémentaire de justice, nous exigeons que la famille bénéficie de garanties au moins égales à celles offertes par la législation française et qu'elle soit informée par les autorités des éléments de l'enquête.

- L'objectif de l'association est de pousser les autorités à relancer et faire aboutir l'enquête.

Nous exigeons la collaboration effective des systèmes policiers et judiciaires irlandais et français dans l'enquête et l'instruction du dossier.

Nous exigeons des autorités irlandaises concernées des justifications écrites sur la paralysie des procédures de justice dans l'identification et l'arrestation du ou des coupables.

Nous exigeons des autorités françaises concernées des justifications écrites sur les discontinuités et possibles négligences dans le traitement du dossier sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier.

Nous exigeons que les contradictions entre les juridictions française et irlandaise ne soient en aucun cas un frein au progrès de l'enquête.

Nous exigeons que les états concernés et l'union européenne s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir l'enquête et rendre justice au plus vite.

Les membres du Comité de parrainage : Monsieur Jean-Jacques Aillagon (ancien Ministre de la culture, Président de l'établissement Public du Musée de Versailles), Monsieur Jérôme Clément (Président de Arte), Madame Hélène Couvelaire (grande amie de Daniel Toscan Du Plantier et de Sophie, Monsieur Alex Couvelaire était le témoin de Daniel lors de son mariage avec Sophie), Monsieur Benoit Hablot (Ambassadeur), Monsieur Gilles Jacob (Président du Festival de Cannes), Monsieur Yves Jaigu (Ancien Président de France Culture, et de France 3), Monsieur Pierre Jean-Rémy (de l'Académie Française), Monsieur André Rousselet (Ancien Président et Fondateur de Canal plus), Benoîte Taffin (Ancien Maire du 2ème Arrondissement de Paris), Monsieur Jaques Toubon (Ancien Ministre de la Justice, Député Européen).

Qui sommes nous ?

Les membres fondateurs : Jean-Pierre Gazeau, Jean-Marc Peyron, Francis Lefevre, Marie-Claire Gazeau, aussitôt rejoints par un groupe très actif de cousins et d'amis proches de Sophie : Agnès Thomas, Stéphane et Florence Gauthier, Hélène Brémond, Frédérique Moré et Emmanuelle Quéré, Vincent Roger,...

Les adhérents d'ASSOPH se trouvent dans toute la France : bien sûr les endroits qu'aimait Sophie : la rue Montorgueil, la Lozère, Goleen, la Haute Garonne mais aussi la Provence, le Languedoc, la Corrèze, la région parisienne et bien d'autres villes françaises. Nos adhérents sont de tous milieux et de tous âges, de cette diversité ASSOPH tirera sa force pour atteindre ses objectifs

Les premières actions d'ASSOPH

Elles ont permis d'ores et déjà :

- De rassembler des informations nombreuses concernant l'historique de l'assassinat et du traitement policier et judiciaire qui a suivi en Irlande et en France. Une synthèse remarquable a ainsi été élaborée par Marie-Victoire Louis,
- de se faire connaître en mobilisant la presse et faisant paraître de nombreux articles de journaux, en ouvrant le site Internet **assoph.free.fr** accessible dans le monde entier. Des émissions sur France 2 (16/02) et TF1 (12/04) ont ainsi évoqué l'affaire,
- d'établir des contacts durables avec des acteurs irlandais (sénateur, journalistes, associations) et français (ambassade à Dublin, Ministère de la Justice). Des contacts étroits établis avec des journalistes de renom nous ont ainsi permis d'avancer de manière efficace,
- d'interpeller les autorités irlandaises et françaises au plus haut niveau pour faire aboutir le dossier,
- d'obtenir des autorités irlandaises des premiers documents officiels sur l'enquête et de faire pression sur elles pour accéder au dossier,
- de soutenir la famille de Sophie dans son combat pour la vérité et la justice (mobilisation d'un avocat d'Assises de grande notoriété : Maître Dupond-Moretti, accompagnement dans les démarches et les visites en Irlande, travail commun, etc.)

On notera par exemple :

- **le 27 novembre 2007** : dépôts des statuts, parution au Journal Officiel le 29 décembre
- **les 22 et 23 décembre 2007** : parution d'annonces de création de l'ASSOPH dans le Monde et le Figaro
- **fin janvier 2008**, accompagnement des parents de Sophie à Goleen et conférence de presse
- **fin février** : envoi d'une mission à Dublin : conférence de presse, rencontre de journalistes, d'une sénatrice, d'associations irlandaises de victimes, de l'Ambassadeur de France en Irlande
- **le 15 mars**, parution du texte de Marie-Victoire Louis, rassemblant de nombreux éléments historiques recueillis auprès de la famille et puisés dans la presse
- **le 28 mars**, rencontre avec Maître Dupond-Moretti à Lille, avocat de renom. La famille le prend désormais comme avocat.
- **le 1er avril**, rencontre avec deux conseillers de la chancellerie. Réactivation du dossier côté français avec le Juge GACHON
- **les 10 et 11 avril** envoi d'une lettre aux Présidents de la République français et irlandais

Dublin, le samedi 23 février 2008



Perspectives et actions à venir

- poursuite de la pression sur les autorités irlandaises et françaises pour faire avancer le dossier et accéder aux documents officiels,
- poursuite de la pression médiatique, dans le but de ne pas permettre aux autorités de laisser traîner le dossier
- recherche de l'information sur l'assassinat et sur le traitement judiciaire et policier irlandais de l'affaire
- activation de l'enquête côté français
- mobilisation des media pour faire évoluer les législations européennes vers une harmonisation dans l'intérêt des victimes

INFORMATION FLASH :
L'Assemblée Générale d'ASSOPH se tiendra le mercredi 4 juin 2008 à Paris.
Une convocation sera adressée prochainement à tous les adhérents, indiquant les modalités d'organisation et, pour ceux qui ne pourront s'y rendre, les formulaires de procuration